

# PREMIERE A L'UNIL: DOUBLE DIPLOME FRANCO-SUISSE

***Les étudiants des Facultés de Droit des Universités de Lausanne et de Savoie pourront, pour la première fois, obtenir deux licences en quatre ans.***

Fruit d'une étroite coopération entre la Faculté de Droit de l'Université de Lausanne et de la Faculté de Droit et d'Economie de l'Université de Savoie, ce double diplôme offrira une formation unique tant en Suisse qu'en France.

L'objectif de cette nouvelle formation transfrontalière est de conférer aux étudiants concernés un diplôme français de maîtrise et, en Suisse, de licence, au terme de quatre années d'études seulement (deux ans à Chambéry et deux ans à Lausanne), alors que ce résultat ne peut jusqu'à présent être obtenu qu'en huit ans d'études à raison de quatre années en France pour la maîtrise et quatre autres années en Suisse pour la licence, ou inversement. Le gain est donc loin d'être négligeable pour les intéressés, puisqu'il représente quatre années d'études.

Comprenant toutes les matières fondamentales des deux systèmes juridiques français et suisse, cette double formation est reconnue à la fois par le Ministère français de l'Education Nationale et par les autorités universitaires du Canton de Vaud. Les diplômes délivrés auront, aussi bien en Suisse qu'en France, la même valeur et offriront les mêmes débouchés professionnels que ceux obtenus sur quatre ans dans les formations nationales habituelles.

Cette nouvelle formation universitaire correspond aux exigences modernes d'une vie professionnelle sans frontières et sera particulièrement utile aux juristes envisageant une carrière transfrontalière.

Les études se dérouleront de la manière suivante : les deux premières années seront suivies à la Faculté de Droit et d'Economie de l'Université de Savoie à Chambéry ; elles seront, à titre principal, consacrées au droit français. Les deux dernières années d'études auront lieu à la Faculté de Droit de l'Université de Lausanne; elles porteront essentiellement sur le droit suisse.

## **Fonctionnel à partir de l'année académique 2001-2002**

Ce double diplôme sera fonctionnel à partir de l'année académique 2001-2002.

L'admission sera conditionnée par l'obtention de la maturité fédérale suisse ou du baccalauréat français, ou de tout autre diplôme jugé équivalent.

Les conditions d'admission pour cette formation d'excellence seront au surplus fonction de trois considérations: l'effort demandé à l'étudiant en raison d'un volume annuel d'enseignement plus élevé que celui qui est exigé dans les programmes habituels; la capacité d'assimilation des connaissances dans la mesure où l'essentiel des deux systèmes juridiques nationaux est enseigné en quatre ans au lieu de huit habituels; le souhait d'une connaissance suffisante de la langue allemande pour l'étude du droit suisse.

Lorsqu'un premier cycle de quatre ans aura été achevé, des "passerelles" seront prévues. Elles permettront à des étudiants de passer de ce cursus spécial à un cursus ordinaire dans chacune des deux Facultés ou d'un cursus ordinaire au cursus spécial en gagnant du temps, grâce à des équivalences.

C'est donc une grande première qui vient de voir le jour à l'Université de Lausanne, dont l'avenir et en particulier les futurs étudiants attesteront à l'évidence la pertinence.

### **Personne de contact**

Secrétariat du Décanat de Droit

Université de Lausanne

Tél: 0041 21 692 27 40 / 27 41

e-mail: [HanneChristine.Janin@ddroit.unil.ch](mailto:HanneChristine.Janin@ddroit.unil.ch)